

AVIS À LA POPULATION

Mesdames, Messieurs, Mes Chers concitoyens,

Face à la menace présente à Montignac de propagation du COVID-19, je souhaite vous rappeler que les manquements à la loi seront sévèrement punis.

Chaque personne ne respectant pas les règles de confinement établies par notre gouvernement sera verbalisée. Il faut être conscient du risque que vous faites prendre aux autres.

Je vous rappelle quelques règles : pour vos déplacements à pied ou en voiture, vous devez être munis d'une attestation comportant le date et l'heure, ceci est obligatoire, vous devez être seul en voiture, vos déplacements pour les achats de première nécessité sont limités à une fois par semaine.

Nous ne sommes pas dupes de l'inconscience de certains, c'est pour cela que des contrôles sévères auront lieu.

Mesdames, Messieurs, Mes Chers concitoyens je sais pouvoir compter sur vous pour le bien de tous.

Le maire,
Jouanel-Monribot Joëlle

